

**1. Identification**

<b>Identificateur de produit</b>	<b>ThermotechTE</b>		
<b>Autres moyens d'identification</b>			
<b>Numéro de la FDS</b>	129		
<b>Synonymes</b>	Argent élémentaire * Silver (metal dust)		
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>			
<b>Fabricant</b>			
<b>Nom de la société</b>	Materion Advanced Materials Group		
<b>Adresse</b>	42 Mt. Ebo Road South Brewster, NY 10509 États-Unis		
<b>Téléphone</b>	Supplier Phone	1+845.279.0900	
<b>Site Web</b>	materion.com		
<b>Courriel</b>	Non disponible.		
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC	1+703.527.3887	

**2. Identification des dangers**

<b>Vue d'ensemble des mesures d'urgence</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Provoque une irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée. Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.		
<b>Dangers physiques</b>	Non classé.		
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.		
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1	
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1	
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.		

**Éléments d'étiquetage**

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger		
<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux Risque avéré d'effets graves pour les organes (Xn). Risque avéré d'effets graves pour les organes (Xn) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
<b>Conseil de prudence</b>			
<b>Prévention</b>	Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection.		
<b>Intervention</b>	Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.		
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.		
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.		
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucuns connus.		

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Argent		7440-22-4	100

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
-----------------------	-------------------------	-----------------------------	---

\* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

#### Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée.

#### Contact avec les yeux

Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

#### Ingestion

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une réaction allergique de la peau. Conjonctivite. Lésions de la cornée. Irritation des yeux et des muqueuses. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

#### Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucuns connus.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement de protection adéquat.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Un ruissellement d'eau peut nuire à l'environnement.

#### Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

#### Risques d'incendie généraux

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir le produit répandu. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Argent (CAS 7440-22-4)	PEL (limite d'exposition admissible)	0.01 mg/m3

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière et émanations.

#### États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.01 mg/m3	Poussière.

#### États-Unis. Code des règlements de la Californie, Titre 8, Section 5155. Contaminants atmosphériques

Composants	Type	Valeur
Argent (CAS 7440-22-4)	PEL (limite d'exposition admissible)	0.01 mg/m3

### Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

##### Autre

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

#### Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

#### Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

### Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

#### État physique

Solide.

#### Forme

Solide.

#### Couleur

Non disponible.

### Odeur

Sans objet.

### Seuil olfactif

Non disponible.

### pH

Non disponible.

<b>Point de fusion et point de congélation</b>	960.5 °C (1760.9 °F) estimation
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	2000 °C (3632 °F) estimation
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	0.00001 hPa estimation
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	10.49 g/cm3 estimation
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Densité</b>	10.49 estimation

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Ammoniac. Chlore
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une irritation des yeux
<b>Ingestion</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Conjonctivite. Lésions de la cornée.

**Renseignements sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë** Peut causer une réaction allergique de la peau.

<b>Produit</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'épreuves</b>
ThermotechTE		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	4000 mg/kg estimation
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	8182 mg/kg estimation
	Souris	30000 mg/kg estimation

<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'épreuves</b>
Argent (CAS 7440-22-4)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation respiratoire** La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non inscrit.

**Toxicité pour la reproduction** La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Risque avéré d'effets graves pour les organes ().

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque avéré d'effets graves pour les organes () à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration** Sans objet.

**Effets chroniques** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**12. Données écologiques**

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible .

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
ThermotechTE			
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Daphnia	0.0097 mg/l, 48 heures estimation
Poisson	CL50	Poisson	5.3883 mg/l, 96 heures estimation
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>		<b>Résultats d'épreuves</b>
Argent (CAS 7440-22-4)			
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	0.0002 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas)	0.0023 - 0.0033 mg/l, 96 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

### 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IATA</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### 15. Informations sur la réglementation

<b>Réglementations Fédérales des Etats-Unis</b>	Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.). Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
<b>TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)</b>	Non réglementé.
<b>CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):</b>	
Argent (CAS 7440-22-4)	Inscrit.
<b>ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)</b>	
	Non inscrit.

## Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

**Catégories de danger** Danger immédiat - Non  
Risque différé - Non  
Danger d'incendie - Non  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non

### SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Non

### SARA 313 (déclaration au TRI)

Dénomination chimique	Numéro d'enregi.	% en poids.
Argent	7440-22-4	100

## Autres règlements fédéraux

### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)** Non réglementé.

## États-Unis - Réglementation des états

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

### États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - Substances dangereuses : Tous les composés de cette substance sont considérés comme des risques pour l'environnement

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - Substances contrôlées de la Californie Département de la justice de la CA (California Health and Safety Code Section 11100)

Non inscrit.

### États-Unis. Californie. Liste des produits chimiques candidats. Règlements pour des produits de consommation plus sûrs (Cal. Code Regs, titre 22, 69502.3, subd. (a))

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Argent (CAS 7440-22-4)

### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

## 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

**Date de publication** 10-Mai-2016

**Version n°** 01

## **Avis de non-responsabilité**

Ce document a été préparé à l'aide de données provenant de sources considérées être techniquement fiables et les informations sont considérées être correctes. Materion ne garantit cependant pas l'exactitude des informations qu'il contient, que ce soit de manière expresse ou implicite. Materion ne peut pas prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et produits seront utilisés et les conditions réelles d'utilisation sont indépendantes de sa volonté. L'utilisateur est donc tenu d'évaluer toutes les informations disponibles lors d'une utilisation donnée de ce produit et de se conformer aux lois, réglementations et statuts fédéraux, d'état, provinciaux et locaux.

Materion Brewster LLC ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.